

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Plan de rebond du Cotentin

La situation sanitaire perdurant, il a été proposé de prolonger le dispositif Impulsion Résistance initié aux côtés de la Région en adaptant les critères d'éligibilité (secteurs d'activité et taille de l'entreprise) afin de répondre au mieux aux problématiques rencontrées, tout en respectant l'enveloppe financière initialement dédiée. Cette prolongation a été assortie de nouvelles mesures propres au Cotentin pour maintenir son appui au tissu économique local (cellule d'appui relancée, abondement supplémentaire sur les Fonds de concours, etc).

ÉDITO

« Il en va de la réussite de notre projet mobilité »

● « Mes chers collègues, je suis heureux de vous accueillir à nouveau dans ce complexe que nous met à disposition la Ville de Valognes. Le nombre de délibérations dont nous allons débattre ce soir est peut-être moindre que lors de notre précédente assemblée. Elles sont néanmoins particulièrement engageantes pour notre communauté, pour son avenir (...). Je vous proposerai tout d'abord, un nouveau plan de soutien aux entreprises locales pour les aider à remonter la pente, toujours dans l'esprit de combler les trous dans la raquette (...). D'optimiser les retombées de la commande publique locale pour soutenir l'activité locale. À cet effet, je vous proposerai d'abonder exceptionnellement les fonds de concours 2021 de 500 000 € supplémentaires, portant leur montant total à 3 M€ (...). Quelques mots sur la saga du versement mobilité. Je tenais à vous l'affirmer ce soir : il n'est pas question de reculer sur le VM. Non pas par dogme, par aveuglement ou par principe. Mais parce qu'il en va de la réussite de notre projet mobilité et parce que les critiques qui nous sont faites sont infondées (...). Ce n'est pas le Cotentin qui a inventé le versement mobilité mais c'est le législateur (...). C'est ce même législateur qui nous impose de l'harmoniser sur le territoire (...). Du tourisme, il en sera question avec la présentation de la nouvelle stratégie d'accueil et de promotion touristique du Cotentin. Vous avez eu l'occasion d'en débattre lors des commissions de territoire et je pense que nous sommes parvenus à une organisation équilibrée et performante avec le déploiement d'outils

novateurs et particulièrement impactant (...). Mes chers collègues, vous aurez également à vous prononcer sur le budget. Ce budget est un budget volontariste avec des dépenses d'investissement qui dépassent pour la première fois le seuil des 60 M€ pour le budget principal (...). Cet effort est indispensable pour préparer l'avenir et, encore une fois, soutenir nos entreprises (...). Vous retrouverez dans ce budget plusieurs actions qui feront l'objet d'une délibération. Je pense aux Maisons du Cotentin qui visent à renforcer l'accompagnement public de nos concitoyens qui peuvent, parfois, se sentir éloignés des services publics (...). Nous aurons également à débattre de Petites Villes de Demain qui va nous permettre de financer notre ambition de préservation et de dynamisation de nos centres bourgs. Le maillage de centralités du Cotentin constitue un atout majeur pour notre territoire. Je terminerai mes chers collègues par un mot sur le débat sur le pacte de gouvernance. Nous avons la chance d'avoir une charte qui régit nos rapports. Elle reflète bien notre état d'esprit et témoigne de notre appétence à respecter les équilibres et les territoires. Je vous proposerai, comme la loi nous en laisse la possibilité, de ne pas nous doter d'un pacte de gouvernance mais d'acter la prédominance de la charte. Une charte qu'il conviendra sans doute de toilettier à mi-mandat, ensemble ».

David MARGUERITTE

Président de l'agglomération du Cotentin

À NOTER

**Mardi 29 juin
à 18h**

Conseil communautaire
à Valognes
(Complexe Marcel Lechanoine)



DISPARITION

**Jean-Michel
BOUILLON**

● Jean-Michel BOUILLON, atteint par la Covid-19 est décédé ce jeudi. Nos pensées vont tout d'abord à sa famille, en premier lieu à son épouse. Jean-Michel était amoureux du Cotentin et cette passion l'a naturellement conduit à être élu par ses pairs Président de la commission du territoire de la Côte des Isles l'été dernier. Comme dans tout ce qu'il entreprenait, il ne ménageait pas son temps. Il ne lui avait fallu que quelques jours pour se faire unanimement adopter par les agents du Pôle de Proximité de la Côte des Isles. Le Conseil communautaire perd un élu dévoué, très engagé et d'une grande droiture. Le Cotentin perd un de ses plus fidèles serveurs.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR...

Le Bus Nouvelle Génération

● En novembre 2018, le Conseil s'est prononcé favorablement pour la poursuite des études concernant le projet Bus Nouvelle Génération. Afin que celui-ci puisse servir l'intégralité du nouveau réseau Mobilité, le projet du BNG a été réinterrogé à la lumière de l'évolution institutionnelle, des nouvelles études d'aménagements et des concertations qui ont été menées. 4 améliorations intégrées à l'avant-projet BNG ont été présentées lors de ce Conseil, notamment la réduction des voies dédiées à 2,5km. Le démarrage des travaux débutera au début du 1^{er} trimestre 2022 pour un lancement du nouveau réseau (cible) en début d'année 2024.

▶ Retrouvez notre micro-trottoir présentant les attentes du nouveau réseau Mobilité !

19 mars 2021 Visite du Centre de vaccination mobile

Pôle de Proximité des Pieux

Pour soutenir la campagne de vaccination menée par l'ARS, le Cotentin a mis à disposition du Pôle de Santé des Pieux des locaux vacants.

Lors de l'ouverture de ce centre, le Président David MARGUERITTE, aux côtés des élus et professionnels, a souligné l'appui logistique et l'implication des agents mobilisés dans l'accueil des patients.



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Lors du dernier Conseil

35 délibérations à l'ordre du jour de cette 2nde assemblée. L'occasion de revenir sur certaines d'entre elles.

• Maillage d'accueil de proximité

Les maisons de services doivent améliorer l'accessibilité et la qualité des services, en milieu rural et urbain, pour tous les publics. La loi ne définit pas de contenu exhaustif de cette compétence, en revanche des dispositifs nationaux comme France Services permettent de poser un cadre. Cette démarche est également l'opportunité pour le Cotentin d'organiser l'accès à ces services, en renforçant le maillage de proximité avec la transformation des Pôles de Proximité en véritables Maisons du Cotentin. Le maillage d'accueil validé par l'assemblée repose sur :

- **Le déploiement des Maisons du Cotentin**, qui proposent un accompagnement administratif, un accueil de proximité des services communautaires et une animation en lien avec les partenaires locaux ;
- **La labellisation de sites France Services** ciblée sur des dynamiques existantes ;
- **Un système d'antenne France Services** sur les pôles où les moyens humains et matériels le permettent ;
- **Un service itinérant** à travers un bus France Services et un conseiller numérique.

Les modalités opérationnelles de ce maillage d'accueil seront définies prochainement, en concertation avec les Commissions de Territoire.

• SCOT du Pays du Cotentin

Ce projet a pour objectif de préparer l'avenir du territoire en tenant compte de l'accroissement de la population et du nombre d'emplois implantés. Il vise à un développement équilibré en respectant les enjeux de développement durable et d'attractivité. Porté par le Syndicat Mixte du Pays du Cotentin, celui-ci a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale en février dernier en conformité avec les orientations des principaux documents de planification

de l'agglomération (Plan de Déplacements, Plan Local de l'Habitat, Plan Climat-Air-Énergie, etc.). L'agglomération du Cotentin et la Communauté de communes de la Baie du Cotentin doivent maintenant émettre un avis avant le lancement de l'enquête publique. Après un long débat, l'assemblée a rendu un avis favorable sur le projet de SCOT tout en demandant la prise en compte des remarques, formalisées sous forme d'observations annexées à la délibération, afin d'apporter au projet des corrections et des améliorations ponctuelles.

• Stratégie d'accueil touristique et de promotion

Dans la continuité du dynamisme insufflé en 2018 lors de sa création, notre Office de Tourisme va déployer une nouvelle stratégie d'accueil qui repose sur :

- Des Bureaux d'Informations Touristiques permanents (7 BIT) et saisonniers (6 points) modernisés en cohérence avec les flux de visiteurs et aux couleurs du concept store "Cotentin Unique par nature" avec une boutique de produits locaux ;
- Un fort développement digital avec des tablettes et des tables tactiles, des webcams, des écrans dynamiques et des solutions immersives ;
- Des outils numériques d'aide à la préparation du séjour : mise en marché de l'offre touristique avec des séjours packagés et un outil de conciergerie interactive "Bonjour Nestor" ;
- L'animation d'un réseau de partenaires avec une véritable communauté d'accueillants ;
- Une présence estivale avec un accueil "hors les murs" sur les plages, marchés, sites touristiques, pour informer les visiteurs sur les lieux très fréquentés ;
- Des dispositifs d'information (bornes digitales et cartes interactives) pour se repérer dans le territoire.

ET AUSSI...

● Mobilité

Le nom du nouveau réseau unique a été dévoilé, il s'agit de Cap Cotentin. L'identité visuelle de cette marque sera présentée très prochainement. La Délégation de Service Public (unique elle aussi pour l'ensemble des mobilités) a été attribuée à la société Transdev à compter du 1^{er} juillet.

● Développement durable

Le Cotentin a adopté son Agenda 21 en prenant en compte les enjeux du développement durable avec, entre autres, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, ou encore la réduction des déchets.

● Accessibilité

À titre expérimental, l'ensemble des échanges ont fait l'objet d'un sous-titrage avec une retranscription en simultané en salle et sur notre chaîne Youtube. Un dispositif qui sera reconduit lors des prochaines assemblées !

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : lecotentin.fr ou par voie d'affichage au siège administratif de l'agglomération - Hôtel Atlantique - Bd Félix Amiot - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Lettre des conseillers

#26 - Avril 2021 - Communauté d'agglomération du Cotentin

Directeur de publication : David MARGUERITTE, Président - Réalisation : Direction de la Communication

Photo : Thierry HOUYEL. Diffusée par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers (communautaires et municipaux)